

Baromètre social : une enquête alarmante !

14 décembre 2021
Bureau National

Contexte
Le CHSCT-R DGAC du 24 novembre 2021 a fait l'objet d'une présentation des résultats du baromètre social du pôle ministériel et plus spécifiquement à la DGAC. Les données et conclusions sont particulièrement alarmantes pour ce qui concerne la direction des opérations et les centres. Les dysfonctionnements dénoncés par le SNCTA depuis le début de la crise sont ainsi confirmés par une enquête externe et indépendante.

Vie au travail
Quatre sous-thèmes sont abordés et permettent une comparaison : qualité de vie au travail (QVAT), environnement de travail (ENV), ambiance au travail (AMB), télétravail (TT).

| | DGAC hors DO | DO |
|-----------------------|--------------|-----|
| QVAT : Note de 8 à 10 | 25% | 13% |
| QVAT : Note de 6 à 7 | 48% | 28% |
| QVAT : Note de 1 à 5 | 27% | 59% |

Considération du Management
Analyse mise en avant par l'enquête : « une DO en net retrait des autres Directions »

Cette thématique permet de dégager quatre sous-thèmes :

- responsabilisation et développement ;
- évolution professionnelle ;
- évolution des carrières ;
- évolution de la formation.

| | DGAC hors DO | DO |
|---|--------------|-----|
| Mon supérieur me fait-il régulièrement un retour constructif de ma hiérarchie ? | 56% | 43% |
| Puis-je m'inscrire et suivre les formations de mon choix ? | 86% | 75% |
| Mes perspectives professionnelles sont-elles claires ? | 56% | 63% |

l'enquête
à sur deux éléments de conclusion. Suggestions d'amélioration permettant de remonter des agents dont deux se sont exprimés :

- « plus de concertation - Le directeur doit écouter la critique et les suggestions d'amélioration en question - ;
- « mieux faire circuler l'information, e.g. :
- « enseignements clés à tirer : un niveau d'insatisfaction beaucoup plus élevé que l'ensemble du Ministère ;
- « l'IAAC ou que l'ensemble du Ministère ;
- « concentrer principalement autour des approches opérationnelles (écoute, considération, partage des informations...) ».

difficultés rencontrées au travail : les personnels de la DGAC remontent essentiellement des problèmes liés au management (environ 50 %).

contrôleurs aériens au vu de leurs missions et des enjeux de sécurité !
Aussi, les résultats de la DO mais aussi ceux des collectivités d'Outre-mer sont si alarmants que des mesures correctives doivent être apportées à court et moyen termes. Du retour à un dialogue social local avec notamment l'abrogation de la consigne DO n°09-36/21 au plein accès au télétravail pour les personnels hors-salle ; de la modernisation technologique des CRNA, approches et tours de contrôle adaptée aux besoins des contrôleurs aériens à la valorisation et la reconnaissance de la profession ; la DGAC doit réagir.

Depuis deux ans, le dialogue social à la direction des opérations (DO) s'est considérablement dégradé. Après une période COVID éprouvante tant les décisions prises par l'échelon central étaient incompréhensibles, à côté des enjeux et surtout à l'encontre de la profession, les résultats du baromètre social 2021 appelaient à des changements majeurs (voir ci-contre).

Force est de constater que depuis, la DO n'a pris ni la voie de l'apaisement, ni celle d'une logique constructive. Pis, le dernier CSA DO a dépassé le champ de l'admissible en offrant une tribune au directeur des opérations pour mener une charge sans précédent contre la profession.

- Cette situation doit cesser.** Le SNCTA exige :
- l'abrogation de la consigne DO n°09-36/21 renvoyant toute décision à un échelon central n'ayant ni la connaissance du terrain, ni le contenu des débats, préemptant ainsi tout dialogue social local ;
 - la mise en œuvre immédiate d'un moratoire sur les tours de service individualisés dont les modifications continuent à marcher forcées.

Le SNCTA, via le communiqué de son comité national exigeait qu'en l'absence d'évolution, les sujets navigation aérienne ne soient plus traités en CSA DO. Cette instance ne saurait servir à refléter la politique de dialogue social insufflée dans les services de la DO, contre la profession.

Un nouveau CSA DO a été convoqué ce 23 juin. Dans ce climat d'irrespect et compte tenu de l'absence d'évolutions en la matière, le SNCTA n'y siègera pas. Cette décision inédite est une première étape qui appelle un sursaut de l'échelon central. À suivre...

Baromètre social DGAC 2023 : l'enquête est ouverte, n'oubliez pas d'y répondre (sur vos boîtes pro « Baromètre social de la DGAC »)

Baromètre social de la DGAC : exprimez-vous sur votre qualité de vie au travail

Lancement du baromètre social 2023 sur la qualité de vie et des conditions de travail